

Séance extraordinaire
du conseil d'arrondissement
du vendredi 20 octobre 2023
à 9 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 octobre 2023

15 – Déclaration

- 15.01** Appuyer la démarche demandant à Élection Québec de revoir sa position concernant la disparition de la circonscription provinciale Anjou-Louis-Riel et la scission du territoire - Réitérer le besoin de la population angevine d'être maintenue au sein d'une même circonscription afin de préserver les services intégrés cohérents qu'ils reçoivent historiquement depuis 1972

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser la marge avant de l'immeuble situé au 8021, place de Dade - lot 1 113 676 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Accepter la démission d'une membre et nommer un nouveau membre pour le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou, au siège pair numéro 12, conformément au Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3)
- 51.02** Nommer un intérimaire au poste de la Direction des travaux publics, à compter du 20 octobre 2023

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 20 octobre 2023